



## **JOURNALIER**

La Ville de Danville est actuellement à la recherche d'un journalier.

### **SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS**

Le titulaire de ce poste est sous la responsabilité immédiate du chef d'équipe ou du contremaître du service de la voirie et exécute tout travail requis par ce dernier y compris la patrouille des chemins en hiver, la disposition des animaux morts et errants sur la voie publique ainsi que toute remise en marche de système de contrôle (notamment d'aqueduc)

### **DESCRIPTION DES TÂCHES**

- Effectue les travaux de manœuvre lors des travaux exécutés par les travaux publics;
- La personne doit donc être en mesure de travailler physiquement et de soulever des poids;
- Effectue des travaux de voirie générale et des travaux de manœuvre lors des travaux d'infrastructures de la Ville notamment lors de la réalisation de travaux d'asphaltage, de réparation de réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Participe au chargement et au déchargement du matériel transporté;
- Exécute tout autre travail connexe requis par son supérieur.

### **QUALIFICATION ET RESPONSABILITÉS**

- A la capacité de comprendre et d'appliquer les techniques d'opération;
- Connaît et respecte les règles de sécurité;
- A une bonne coordination visuelle, auditive et manuelle;
- Fait preuve de jugement et a le sens des responsabilités;
- Posséder des connaissances du milieu municipal (installation et réparation de conduites);
- Aime travailler en équipe.

### **HORAIRE DE TRAVAIL**

Selon la convention collective de travail en vigueur.

### **SALAIRE ET CLASSIFICATION**

Selon la convention collective de travail en vigueur, taux journalier.

### **DÉPÔT DE CANDIDATURE**

Faire parvenir votre candidature par courriel à : [direction@danville.ca](mailto:direction@danville.ca) par la poste ou en personne au 150, rue Water, Danville, QC J0A 1A0.

Veillez noter que seuls les candidats retenus seront contactés.